

NUIT DU DROIT



4 OCTOBRE
2021

**AU PARLEMENT DE
BRETAGNE**

CONFÉRENCES
STANDS MÉTIERS
CONSULTATIONS
JURIDIQUES GRATUITES
EN ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

PROCÈS FICTIF
PATRICK HENRY OU LE PROCÈS DE LA PEINE DE MORT
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION S'ÉVEILLER

**ACCÈS UNIQUEMENT
SUR RÉSERVATION :**



À PARTIR DE
17H30



PROGRAMME

*La cour d'appel de Rennes, le tribunal judiciaire de Rennes, le conseil départemental d'accès au droit 35, l'Ordre des avocats du Barreau de Rennes, la chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, les associations S'Éveiller et Champs de justice, ainsi que l'École des avocats du Grand Ouest, organisent conjointement **La Nuit du droit au parlement de Bretagne le lundi 4 octobre 2021 de 17h30 à 22h00.***

17H30 **ESPACE ACCÈS AU DROIT ET MÉDIATION**

19H00

Salle des pas perdus, située au premier étage.

Animé par le conseil départemental de l'accès au droit d'Ille-et-Vilaine et la fédération des centres de médiation du Grand Ouest.

17H30 **ESPACE MÉTIERS**

19H00

Salle des procureurs, située au premier étage.

Animé par des magistrats et greffiers, les avocats du Barreau de Rennes, les notaires représentés par l'INFN de Rennes (institut National des formations notariales) et les élèves avocats de l'EDAGO.

17H30 **CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES**

19H30

DES NOTAIRES ET DES AVOCATS

Au premier étage.

Proposées par les avocats du Barreau de Rennes et les notaires d'Ille-et-Vilaine.

17H30 **STAND CHAMPS DE JUSTICE**

19H30

Salle des pas perdus, située au premier étage.

Les membres de l'association Champs de justice présenteront leurs actions visant à mieux faire comprendre le fonctionnement de la justice et son importance dans la vie quotidienne et à réfléchir aux évolutions du monde judiciaire.

CONFÉRENCES

Salle Jobbé Duval, située au premier étage.

Conférences animées par les avocats du Barreau de Rennes.

17H30
18H25 « *La souffrance au travail, approche transversale agents publics/salariés de droit privé* » par Me Anne-Marie Quesnel et Me Gervaise Dubourg.

18H35
19H20 « *Le pouvoir de la police administrative en période de pandémie* » par Me Raphaël Balloul et Me Emilie Marie.

20H00
22H00 **PROCÈS FICTIF**
Salle grand chambre, située au premier étage.

PATRICK HENRY OU LE PROCÈS DE LA PEINE DE MORT

A l'occasion du 40ème anniversaire de l'abolition de la peine de mort, les membres de l'association S'Éveiller, en collaboration avec les avocats du Barreau de Rennes, proposeront le procès fictif de Patrick Henry condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour les faits d'enlèvement et de meurtre commis sur Philippe Bertrand âgé de 7 ans.

En raison des mesures sanitaires, les places sont limitées. Il est impératif de réserver votre place en utilisant le QR code ci-contre.

Salle Jouvenet, située au premier étage.

Conférences animées par les notaires d'Ille-et-Vilaine.

17H30
18H15 « *Successions : les successions se passent toujours mieux si on les prépare à l'avance. Jusqu'où puis-je privilégier quelqu'un ? Quels sont les avantages fiscaux ?* » par Me Thomas L'Ollivier.

18H30
19H15 « *Patrimoine : comment transmettre son patrimoine dans les meilleures conditions ? Peut-on avantager un proche ? Quelles sont les règles à respecter ? Y a-t-il des changements à anticiper ? Comment anticiper sa succession ? Comment optimiser la fiscalité de son patrimoine ?* » par Me Catherine Coubard-Le Quere.



TOUT SAVOIR SUR

La cour d'appel de Rennes

www.cours-appel.justice.fr

L'Ordre des avocats du Barreau de Rennes

www.ordre-avocats-rennes.fr

L'École des avocats du Grand Ouest – EDAGO

www.edago.fr

L'association S'Éveiller

www.champsdejustice.fr

L'association Champs de justice

www.champsdejustice.fr

La chambre départementale d'Ille-et-Vilaine des notaires

www.notaires35.com

Le conseil départemental de l'accès au droit d'Ille-et-Vilaine

www.cdad-ca-rennes.fr

L'ACCÈS À LA NUIT DU DROIT, MODE D'EMPLOI

L'accès à la Nuit du droit est soumis au contrôle du **pass sanitaire**.

Aucune réservation préalable pour accéder à l'espace accès au droit et médiation, à l'espace métiers, aux consultations juridiques gratuites, au stand Champs de justice et aux conférences. L'accès est libre et gratuit, sous réserve de places disponibles.

En revanche, pour assister au procès fictif, il est impératif de **réserver votre place** au préalable en flashant le QR code et de **présenter obligatoirement votre preuve de réservation** à l'entrée du parlement de Bretagne et à l'entrée de la salle de représentation. L'accès au procès fictif est gratuit.

